

# interliaisons

**Mai**
**2022**
**n°175**
**Commission exécutive de l'UCR du 5 mai 2022**

- p. 2 Intervention de Alain Laporte
- p. 6 Intervention de Alain Laporte
- p. 9 Relevé de décisions

## PERMANENCES

Du 3 au 5/05	TRAN PHUNG CAU Cathy	LALBAT Jean-Pierre
Du 10 au 12/05	YVRAY Brigitte	BONNEFOUS Philippe
Du 17 au 19/05	PAUME Mireille	DEBARGES Viviane

### MAI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Bureau



Commission exécutive



### JUIN

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



Chers-e-s camarades

Nous vous proposons d'aborder les travaux de notre commission exécutive de ce jour en deux temps :

- Nous consacrerons la matinée à l'échange sur la situation internationale avec la guerre en Ukraine.

La situation nationale, le contexte économique, sociale, politique avec les résultats des élections présidentielles.

La responsabilité syndicale de la CGT avec la réélection d'Emmanuel Macron.

Les perspectives d'actions revendicatives intergénérationnelles et celles développées par l'UCR-CGT.

- L'après-midi, en présence d'un camarade de l'Espace Vie syndicale confédéral, nous ferons le point de la préparation et des objectifs de notre rencontre des responsables à la Vie syndicale et de Vie nouvelle du 17 juin.

Dès son origine, le mouvement ouvrier milite pour l'Internationalisme, pour la Paix entre les peuples, ce que dès le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine a réaffirmé la CGT dans sa déclaration.

Force est de constater que Jaurès avait raison quand il déclarait que :

**« Le capitalisme porte en lui la guerre, comme la nuée porte l'orage »**

Depuis maintenant deux mois, la guerre déclenchée contre l'Ukraine par la Russie fait rage, avec ses lots de destructions et de perte de vies humaines.

Dès le début, la CGT a condamné l'attaque Russe en Ukraine et exprimé sa solidarité avec les peuples Ukrainien et Russe a organisé avec l'Avenir social et d'autres organisations syndicales « Un convoi syndical pour l'Ukraine ».

Au-delà des conséquences tragiques de cette guerre qui appellent à la nécessité d'une cessation rapide des combats, se dessinent les contours de conflits plus vastes : celui du partage des zones d'influence entre les puissances impérialistes au sein même de l'Europe, avec le renforcement des potentiels militaires et celui de la guerre économique que se livrent les grands

monopoles et états capitalistes, tout particulièrement au plan énergétique et des ressources alimentaires.

Dans ces guerres entre pays capitalistes et leurs alliances militaires, les objectifs peuvent être de différentes natures.

Conquêtes de territoires, contrôle de zones géostratégiques, contrôle de voies de communication, affaiblissement d'un ou de pays concurrents, renforcement de contrôle social, envolée des profits dans le domaine des industries d'armements et dans la reconstruction des infrastructures détruites.

C'est pourquoi il n'y a pas de guerre sans intérêts économiques de domination et d'extension de marchés.

La fusion du capital financier commercial et industriel est devenue la règle à l'échelle de toute la planète.

Ainsi en 2021, 5 815 milliards de dollars d'opérations fusions acquisitions ont été comptabilisées soit une hausse colossale de 63 % sur 2020.

À cette étape, le partage du monde, de ses ressources et des zones d'influence est plus que jamais à l'ordre du jour. Il concerne tous les continents, l'Asie, l'Europe, l'Amérique, l'Afrique.

L'impérialisme français répond également à l'influence croissante de nouveaux concurrents dans la région, comme en Chine et la Russie.

Dans le système capitaliste, ce partage qui ne peut se faire sans tension et sans guerre conduit à des antagonismes accrus entre les grandes puissances.

L'analyse de tous les conflits en cours, montre que la cause des guerres prend sa racine dans le système lui-même dans le besoin d'accroître sans cesse les profits et d'accumuler toujours plus de capital, l'affrontement économique a toujours été une dimension majeure des grands conflits militaires.

L'arme alimentaire au même titre que l'énergie est une arme redoutable dans ces affrontements. À l'heure de la mondialisation, cette guerre a un impact sur le monde entier, la tonne de blé est passée en un an de 200 à 380 euros, les céréales et engrais subissent la même hausse. Les spéculateurs se gavent. Cette explosion des prix va provoquer des famines dans le monde.

Déjà des émeutes éclatent au Sri Lanka et au Pérou,

la situation se tend en Afrique, en Tunisie, au Liban. Les produits énergétiques, l'essence, le pétrole, le gaz voient aussi leur coût s'envoler.

Tout indique donc que la guerre en Ukraine marque le début de bouleversements importants dans l'ordre mondial et va accentuer les risques de conflits.

Sur cette question, une note de l'espace international confédéral a été adressée aux organisations le 2 mars dernier.

La véritable solidarité avec le peuple d'Ukraine et de Russie et d'abord la lutte dans chaque pays contre la guerre impérialiste et pour la Paix.

La condamnation sans équivoque de l'intervention militaire de la Russie, mais aussi celle des États-Unis, de l'OTAN et de l'UE qui alimentent les guerres comme en Afrique, au Moyen et Proche Orient où l'impasse politique entre Israéliens et Palestiniens alimente les tensions, l'instabilité et le sentiment croissant de désespoir. Les civils israéliens et palestiniens souffrent et paient un prix élevé pour la persistance du conflit, y compris l'occupation prolongée.

La question de l'État palestinien avec des frontières connues et reconnues reste posée.

C'est dans ce contexte international que se sont déroulées les élections présidentielles en France.

Depuis des décennies, les orientations politiques néo-libérales des gouvernements successifs avec une accélération durant le quinquina d'Emmanuel Macron ont accentué la fracture de la société déjà pointée lors du premier duel Chirac/Le Pen en 2002 et depuis l'extrême droite tire parti de la fracture entre la gauche et les catégories populaires et dont elle a du mal à se départir.

Le désamour pour la gauche des catégories populaires s'est amorcé dans les années 80. Le virage vers le social-libéralisme du quinquina de François Hollande a fait perdre l'espérance dans une autre société possible, la colère sociale liée à l'expansion du néo-libéralisme est devenue un terreau plus propice à désigner des boucs émissaires qu'à mettre en cause le système économique et social à l'origine des inégalités.

C'est ce qu'est parvenue à capter l'extrême droite puisque Marine Le Pen fait carton plein chez les ouvriers et employés avec un enracinement important.

Dans son rapport à la CE confédérale du 17 avril, Nathalie Verdeil fait état du sondage Harris où le vote RN augmente chez toutes les OS au premier tour. Chez nous, Jean-Luc Mélenchon a fait 42 %, Emmanuel Macron 12 %, François Roussel 8 % et Marine la Pen 22 % soit 7 points de plus par rapport à 2017.

Comme elle le rappelle également, le monde du travail n'est pas imperméable aux idées véhiculées par l'extrême droite et la CGT a été active pour lutter contre ce phénomène y compris en intersyndicale.

Mais ce combat est devenu plus difficile avec une candidate qui surfe sur la misère et la précarité.

Or, fait remarquer le collectif confédéral, contre les idées d'extrême droite que les informations, les formations dispensées par la CGT ne pénètrent pas assez dans les entreprises.

Nous ne sommes pas les seuls en Europe et dans le monde à être confrontés à la montée de l'extrême droite. La CES porte une feuille de route pour élaborer ensemble des réponses syndicales par un plan de 14 actions à entreprendre par la CES avec ses affiliés. Quelle déclinaison pour la CGT demain sera à étudier ?

Au-delà des éléments développés qui ont permis à la progression du parti de Marine Le Pen, dans cette élection et dans la brève campagne du Président candidat toute sa stratégie de communication a consisté à faire en sorte de se retrouver face à face avec Marine Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Mais aujourd'hui, le risque d'une victoire de l'extrême droite était bien plus grand qu'en 2002 et 2017.

Face à cette situation, la déclaration confédérale du 12 avril a été sans ambiguïté : « Pas une voix du monde du travail pour l'extrême droite », « Le progrès social comme seul objectif », tout en notant que le Gouvernement et le Président sortant portaient une lourde responsabilité sur la perte de sens du débat politique et de la banalisation des idées d'extrême droite ainsi que le mépris du Président et les élus de sa majorité pour la population de ce pays et de conclure qu'avant comme après les élections, la CGT s'opposera aux reculs sociaux et construira les luttes nécessaires.

Au soir du deuxième tour, Marine Le Pen a perdu parce qu'elle a affronté un front républicain toujours

efficace, on le disait affaibli, mais au soir du premier tour le front républicain contre l'extrême droite s'est réactivé.

L'extrême droite a été battue 57 % contre 43 %, le Président sortant a été réélu, mais jamais l'extrême droite en France n'avait obtenu un tel score, l'abstention est en hausse 28,8 % et Emmanuel Macron a perdu 2 millions de suffrages par rapport à 2017, Marine Le Pen en récolte plus de 2,5 millions supplémentaires.

Mais qu'importe, dès le 24 au soir, les invités RM des plateaux télévisés, en évoquant le score de leur candidat, parlaient d'adhésion des Français au deuxième acte de son programme.

Ce programme qui reprend la réforme des retraites avec le départ à 65 ans en brandissant l'utilisation du 49/3 – Haro sur les chômeurs après la réforme de l'assurance chômage, moins de droits pour les allocataires – Un RSA conditionné (quinze à vingt d'heures de travail par semaine) – Code du travail ciblé (poursuite de sa modernisation engagée avec les ordonnances 2017) – Cadeaux pour le Capital (baisse massive des impôts sur la production, la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises à hauteur de 7,5 milliards d'euros par an compensée par 10 milliards d'euros enlevés aux collectivités locales).

La réponse de la CGT est claire « Face aux urgences sociales et environnementales, mobilisons-nous... »

Clairs aussi les propos de Philippe Martinez recueillis dans *l'Humanité dimanche* de la semaine dernière : « Pas de trêve sociale – pas d'état de grâce ».

En effet, si Emmanuel Macron veut se prévaloir d'un vote d'adhésion à son programme, la meilleure réponse à lui apporter se trouve dans la rue en intensifiant les mobilisations sur les questions sociales qui se sont imposées dans cette campagne présidentielle.

Le 1<sup>er</sup> mai en était une occasion pour porter haut et fort ses exigences sociales et environnementales aux antipodes du programme de Macron et préparer d'autres rendez-vous de luttes qui seront débattus lors du prochain CCN des 11 et 12 mai.

C'est dans ce contexte d'accélération de la casse sociale, économique, de guerre et de conflits, de progression des idées d'extrême droite, que ce 1<sup>er</sup> mai a

marqué l'unité des travailleurs et leur attachement profond aux valeurs d'égalité de fraternité et de solidarité entre les peuples avec une recherche d'unité la plus large.

La CGT continuera d'être à l'offensive pour défendre les intérêts et les droits des salariés, et les appelle à s'investir, à prendre leur avenir en main, à se syndiquer pour créer un autre rapport de force.

D'autres avant Macron ont plié parce qu'il y avait du monde dans la rue.

### « Le rapport de force reste une valeur sûre ».

Les camarades de la SAM viennent une nouvelle fois de le démontrer, leur détermination et la solidarité de lutte de toute la CGT a eu raison des intentions patronales.

En effet, le mouvement syndical, la CGT en particulier à cette responsabilité, il est vrai comme le mentionne le Secrétaire général de la CGT « on fait peser beaucoup de responsabilités sur le mouvement social, alors même que nos luttes peinent à trouver des relais politiques ».

En cela, la nouvelle séquence politique avec les élections législatives aura une portée fondamentale pour l'avenir. 57 % des concitoyens plaident pour que les partis de gauche FI, PCF, EELV et PS créent les conditions pour présenter des candidats communs.

Le premier tour des élections présidentielles a redessiné un paysage politique national en trois pôles à peu près équivalents comptant :

- La droite libérale
- L'Extrême droite
- La gauche

Pour la première fois, l'idée d'un troisième tour peut être une réalité.

C'est dans ce sens que lors de la dernière rencontre du groupe des 9, l'UCR-CGT a accepté la proposition d'autres organisations d'un questionnaire (joint dans vos enveloppes) portant nos revendications à adresser aux candidats aux prochaines élections législatives. Une conférence de presse a été arrêtée le 23 mai avec proposition que celle-ci soit reprise dans

les départements après connaissance des candidats.

En proposant les actions du 2 décembre, celle du 24 mars, l'UCR-CGT a porté les exigences sociales des retraités dans la campagne des présidentielles. Elle tient à poursuivre cette démarche en mobilisant toujours plus les retraités autour du triptyque – Augmentation des pensions, la Santé et la reconquête de la Sécurité sociale intégrale - Les services publics de proximité.

Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de réalisation de nos initiatives décidées dans notre Comité Général des 30 et 31 mars.

La première: la carte pétition pour exiger le bulletin de pension format papier et leur dépôt au niveau des CARSATS du 9 au 20 mai.

Le 17 mai étant choisi par Paris pour interpeller le Président de la CNAV où les camarades déposeront aussi les PV remontés des organisations USR et UFR.

À ce jour, 100 604 pétitions ont pu être recensées par l'UCR-CGT. Ce chiffre ne reflète certainement pas la réalité des signatures, il nous faut cependant poursuivre notre démarche jusqu'au 20 mai.

Deuxième initiative: La consultation « de quoi ai-je besoin »

À ce jour, 2 834 sont remontées à l'UCR-CGT.

S'il nous faut encore travailler sur la construction de la journée du 2 juin avec la présence de Philippe Martinez pour aller déposer le bilan de cette consultation auprès du 1<sup>er</sup> ministre, nous gardons l'objectif de délégations venues des départements ainsi que l'organisation de rassemblements au niveau des sous-préfectures et préfectures le même jour.

Un premier point a été fait par la permanence de la semaine dernière. Il fait apparaître une certaine mobilisation autour de ces deux initiatives, mais aussi des difficultés pour leur réalisation.

Les coopérants, membres de la direction de l'UCR-CGT ont leur rôle à jouer pour aider à leur impulsion.

Voilà, Cher-e-s Camarades les éléments de la discussion que j'étais chargé de vous présenter ce matin.

Place au débat.

Comme indiqué nous reprendrons cette après-midi avec la rencontre des responsables à la Vie syndicale et Vie nouvelle du 17 juin.

Merci de votre attention.





Pour engager la discussion, permettez-moi de revenir sur les grandes lignes du rapport présenté au Comité général du 24 novembre à Vénissieux qui partait des constats suivant :

Avec l'actualité revendicative, émerge à nouveau la question de la relation entre « le rapport de forces et l'existence d'un syndicalisme d'adhérents ».

En effet, le nombre de syndiqués ne peut être considéré comme annexe au rapport de force, il est constitutif de celui-ci.

La syndicalisation en est donc un véritable enjeu et notre état d'organisation est une traduction, sinon la traduction « de la qualité de vie syndicale ».

S'il fallait une fois de plus nous en convaincre, l'expérience de la préparation des dernières journées d'action nous donne de multiples raisons de poser en grand, la question de nos forces organisées et de leur rôle dans la construction du rapport de forces.

Sans noircir le tableau, ce qui ne serait pas juste, c'est en effet face à la mise en œuvre de nos décisions, qu'elles soient du domaine revendicatif ou autre que nous constatons, des faiblesses, des difficultés dans les organisations plus ou moins importantes et d'ordre différent, pour prendre en compte et réaliser les objectifs proposés.

Cela doit nous interroger et nous faire réfléchir aux dispositions que nous pourrions prendre et tenter d'apporter des réponses pour améliorer la situation.

Nous avons certainement à vivifier une culture militante, une culture d'organisation, qui font du renforcement, de la place centrale des syndiqués, des composantes essentielles du rapport de forces.

Il n'y a pas de luttes gagnantes sans organisation et sans politique d'organisation. L'histoire est là pour nous le rappeler sans cesse.

Nous disons :

- Plus de retraités syndiqués à la CGT sont essentiels pour construire ce rapport de forces, rompre l'isolement des retraités, gagner au progrès social.
- Plus de syndiqués impliqués dans la vie syndicale est fondamental pour y parvenir.

Cela se construit, tient d'une démarche qui relève de la démocratie et qui vise à celle-ci.

Une démarche qui veut résolument rompre avec la délégation de pouvoir.

Comment alors, nous militants, animateurs de la Vie syndicale, à tous les niveaux d'organisation, UCR, Unions syndicales, Unions fédérales, allons-nous faciliter ou pas l'appropriation par les syndiqués, leur implication ou pas, leur intervention ou pas, dans les actions ou toutes autres initiatives syndicales que nous leur proposons ?

En quoi par nos décisions allons-nous faciliter ou pas les droits et devoirs des syndiqués ? Droit en matière d'information, droit en matière de formation syndicale ? Pour qu'en toute circonstance les syndiqués soient acteurs et décideurs de leur organisation.

N'appartient-il pas au syndicalisme de créer les conditions de la transformation des retraités en citoyens actifs, pesant de tout leur poids dans l'évolution de la société, participant activement à son amélioration et même à sa transformation avec les autres catégories de la population, en premier lieu les salariés ? Aussi bizarre que cela puisse paraître, ce besoin de l'affirmer correspond au fait que l'enracinement de l'engagement syndical à la retraite n'est pas un phénomène ancré dans les traditions du mouvement syndical, notre syndicalisme CGT étant lié au travail, il est facile de penser que la fin de l'activité professionnelle est aussi la fin de l'activité syndicale.

Notre syndicalisme ne doit-il pas lui aussi évoluer dans le sens d'une relation qui ne se limite pas à la section d'entreprise, mais qui de plus en plus devra s'enraciner sur les lieux de vie ?

Cela passe par la coordination de l'activité syndicale des différentes structures pour trouver unité, cohérence, solidarité de classe et doit conduire notre syndicalisme retraité à décroiser l'activité afin de faire vivre en synergie les sections professionnelles avec les ULSR et les USR pour faire avancer les revendications par la mise en commun des expériences, du potentiel militant et du savoir-faire.

C'est dans ce contexte et conscient du chantier à entreprendre, mais nécessaire, que nous avons placé notre campagne double de syndicalisation et d'abonnements à *Vie nouvelle*, validée par la Commission exécutive du 8 septembre 2021 et décidé de la rencontre

des responsables à la vie syndicale et *Vie nouvelle*.

D'abord pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous la rencontre du 26 janvier a dû être annulée, il n'en a pas été tout à fait de même pour le second report le 16 mars. Force a été de constater que les organisations ont encore des difficultés de mener de front mobilisation pour l'action et réflexions sur les questions de qualité de vie syndicale et de renforcement de l'organisation. Pourtant cette rencontre représente une étape importante pour l'activité de l'UCR.

En préalable un rappel de notre état d'ORGA au 8 avril ainsi que de l'état de diffusion de notre journal *Vie nouvelle*

### État d'Orga au 8 avril

- Date à date 2021/avril 2022

Avril 2021 : 86 102

Avril 2022 : 84 689 soit moins 1 414

- Concernant les manquants 2021 sur 2020 clos :

2020 clos : 92 840

2021 : 84 689 soit moins 8 151

La situation 2022 date à date fait donc apparaître un retard de 1 414 FNI. Il nous faut impérativement être attentifs à celle-ci et porter nos efforts sur la rentrée des FNI et règlements des cotisations 2021 au risque d'enregistrer des nouvelles pertes lors de la clôture de 2021.

### État de diffusion du dernier numéro de *Vie nouvelle* mars/avril 2022

- Abonnements collectifs : 53 311

- Abonnements individuels : 3 107

- Total : 56 418

Au-delà des constats et si la question de l'état d'orga avec la rentrée des FNI et cotisations doit être notre préoccupation constante, en premier lieu dans l'activité de l'Espace Vie syndicale, la question de la syndicalisation et du renforcement de notre syndicalisme retraité en est une autre tout aussi indispensable pour pérenniser notre syndicalisme spécifique, tout comme de développer la diffusion de notre journal moyen pour la bataille des idées.

Comme je l'évoquais plus haut, soigner notre culture d'Orga, y consacrer le temps nécessaire, renforcer et structurer la CGT, de manière spécifique pour ce qui

nous concerne, n'est pas une tâche supplémentaire, mais une impérieuse nécessité pour notre syndicalisme retraité et pour la CGT toute entière.

Tout cela s'organise et produire des axes de travail n'est pas spontané, il faut un peu de méthode avec dans nos sections syndicales le développement d'une réelle qualité de vie syndicale. Nous pensons que les propositions d'axes de travail que nous vous faisons peuvent y contribuer.

Trois voies possibles pour renforcer notre organisation :

- La continuité syndicale :

La mise en place d'un collectif « Continuité syndicale » au sein de l'Espace Vie syndicale, animé par Philippe Bonnefous qui, avec des Unions fédérales ciblées pour leur travail sur la continuité syndicale, dégagera quelques pistes pour mise à disposition pour l'ensemble de nos organisons. Ce collectif a travaillé à un diaporama qui va vous être présenté.

Dans ce cadre, toutes les expériences concernant la continuité syndicale émanant des organisations de l'UCR seront utiles pour nourrir la réflexion.

La campagne double de syndicalisation et d'abonnements à *Vie nouvelle*.

- Syndiqués retraités dans les syndicats actifs : à ce sujet une rencontre a eu lieu avec l'Espace Vie Syndicale Confédéral. Il s'en est suivi un plan de travail concret à mettre en œuvre.

J'en viens aux propositions concrètes sur notre campagne double de syndicalisation et d'abonnements à *Vie nouvelle*.

Un certain nombre d'éléments ont été remis lors du Comité général de novembre, je vous rappelle ceux-ci :

En premier lieu, ce qui nous a animés, donner un contenu à notre campagne double, en se donnant des objectifs : objectifs de syndicalisation, objectifs d'abonnements.

### Objectifs de syndicalisation :

Nous avons proposé de revenir sur nos orientations du Congrès de Bordeaux, regagner nos 100000 adhérents (pour rappel, nous avons malheureusement ouvert le Congrès en dessous de la barre des 101 142 FNI de fin 2016). À partir de cette orientation, nous avons donc pris en référence les 101 142 FNI de fin 2016 à comparer avec le nombre de FNI 2019 clos

soit 96 161, ce qui nous donne un différentiel de 4 981 FNI. Ensuite, nous avons établi un tableau comparatif d'état d'ORGA 2016 – 2019 pour chaque département avec des propositions de syndicalisation, tableau en votre possession.

C'est à partir de ces chiffres que nous proposons aux USR et UFR de mettre en place un plan de campagne réalisable sur la base d'un objectif de renforcement de 5 % de leur nombre d'adhérents 2019.

### **Objectifs d'abonnement à *Vie nouvelle*:**

Tout comme la situation ORGA, celle de la diffusion de notre journal doit nous interroger. Elle explique les raisons de notre « Campagne double » et la démarche identique concernant *Vie nouvelle*, présentée elle aussi à la CE du 8 septembre. La base de référence a été celle du point de diffusion au 13 juillet 2021 soit : 56 827 abonnés.

Nous sommes partis des 96 161 adhérents exercice clos 2019 et des 56 827 abonnés de *Vie nouvelle* soit un écart de 39 334 entre les adhérents et les abonnés.

Un même tableau comparatif a été établi par département avec le nombre d'adhérents et le nombre d'abonnés en faisant ressortir les écarts entre les deux et en proposant un objectif de 5 % de l'écart – adhérents – abonnés aux USR et UFR. Vous êtes également en possession de ces tableaux.

Comme je l'ai développé au début de mon intervention, nous avons conscience que quelque soient les objectifs à atteindre que nous proposons (syndicalisation, abonnements à *Vie nouvelle*, objectifs revendicatifs), tous se heurtent aux réalités de terrain, mais n'est-ce pas en faisant des propositions concrètes de plans de travail que nous donnons l'occasion aux organisations, USR, UFR, de faire avec les sections syndicales de retraités l'état des lieux de leur capacité militante, leur potentiel de syndiqués, en organisant des plans de visite avec celles-ci ?

Nous avons inscrit notre double campagne syndicalisation et d'abonnements à vie nouvelle dans la campagne de renforcement confédérale en utilisant le triptyque confédéral que nous avons adapté pour l'UCR. Il a été tiré à 160 000 exemplaires et inséré dans un numéro de *Vie nouvelle*. Ce support pour la campagne double devant être remis aux sections réunies par les USR, plan de travail établi en ce sens et réactualisé en avril 2021 (note jointe) par l'espace vie

syndicale.

Tout ce dispositif fait partie intégrante de la rencontre des responsables à la vie syndicale et à vie nouvelle.

Aujourd'hui nous avons un mois et demi pour préparer la rencontre du 17 juin, nous sommes dans l'obligation de la réussir.

L'espace Vie syndicale de l'UCR réuni le 14 avril a arrêté un véritable plan de suivi à savoir une répartition, pour chaque membre de l'espace, des USR à contacter à l'aide d'un questionnaire qui nous permettra de faire un état des lieux d'une part sur la participation, mais en même sur la connaissance de l'existence ou non de :

- Responsable à la vie syndicale
- Responsable à *Vie nouvelle*
- Dates des tenues de Congrès et prévisions.

La convocation a été adressée aux organisations, à la commission exécutive de l'UCR, à l'Espace vie syndicale confédérale à Philippe Marinez le 2 mai avec bulletin de participation, un point sera fait chaque mercredi à partir du 11 mai jusqu'au 7 juin date limite d'inscription.

Je passe la parole à Philippe Bonnefous pour que vous ayez l'ensemble des éléments pour la discussion.